

## Ecole Molière – 78440 Gargenville

### CONSEIL D'ECOLE du 07/02/2012

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, absente excusée
- des enseignants : Mesdames Borne, Caldara, absente excusée, Chateau, Delsupexhe, Le Hellegouarc'h, Mallet, Prieux, Richard et Smittarello.
- des représentants des parents, élus au conseil d'école :
  - AGPG : Mmes, M. Gorlier, Rousseau, Courdille, Chambre, Hoeckman, Maës, De Muynck
  - API : Mesdames Blot, Latorre
  - PEEP : Mesdames Delams, Sejaan, Joutel
- de Madame Connune, Adjointe, chargée des affaires scolaires
- de Monsieur Fournier, D.D.E.N (délégué départemental de l'éducation nationale), absent  
Les membres du RASED : Mesdames Jabri et Ozanne, absentes excusées

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 19h00.

Il rappelle que seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.  
Les points inscrits à l'ordre du jour sont abordés successivement.

- **Désignation d'une secrétaire :** Mme Borne est désignée comme secrétaire de séance.
- **Présentation :** Une feuille d'émargement circule.
- **Structure de l'école au 7 février 2012 :**

- Effectif : 253 élèves
- Répartition des classes : 10 classes : 57 CP, 49 CE1, 43 CE2, 46 CM1, 58 CM2

CPa : 24 élèves	CE1c : 25 élèves	CM1i : 22 élèves
CPv : 24 élèves	CE1s : 24 élèves	CM2j : 29 élèves
CP-CE2 : 23 élèves 9 + 14	CM1e : 24 élèves	CM2n : 29 élèves
CE2f : 29 élèves		

- Monsieur Guilbaud fait remarquer que sur le secteur scolaire de l'école Molière, des constructions sont prévues (appartements et maisons particulières) ... mais n'amèneront de nouveaux élèves dans le meilleur des cas qu'à la rentrée de septembre 2013. Les appartements en rénovation sur le château d'Hanneucourt sont à l'arrêt pour le moment (permis de construire non respectés) et s'il y a reprise, il n'est pas sûr que les 4 élèves prévus soient inscrits au jour de la rentrée.
- Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2012 :

Effectifs prévus : 230 élèves (en ne tenant compte que des 58 élèves de CM2 allant au collège et des 37 élèves montant de Maternelle). Nous ignorons si nous conserverons la dixième classe pour la rentrée 2012. Le nombre d'élèves au-dessous duquel il ne faudrait pas descendre est 244. Espérons que nous aurons les inscriptions nécessaires d'ici là, soient 14 élèves au minimum.

- Une réunion d'information aux parents pour les **inscriptions des futurs élèves de CP** aura lieu en BCD **le jeudi 3 mai de 16h30 à 19h00**. Un mot sera transmis aux parents des élèves de maternelle concernés début avril.

- **Projets des classes dans le cadre du projet d'école 2011-2014**

- ❖ **La chorale de Noël** a eu lieu sous le préau couvert le vendredi 16 décembre au matin.
- ❖ Toutes les classes ont un projet de lecture **avec la médiathèque** :
  - Tutorat de lecture des élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) avec les CP et les CP/CE2
  - Recherche de livres sur un thème (contes, etc)
  - Visite d'une exposition sur l'Antiquité, conférence sur le **Loup** les 19 et 20 mars 2012
- ❖ Musée archéologique de Guiry-en-Vexin le 5 janvier pour les CE2
- ❖ **Défi-lecture et Rallye lecture** pour les CE2-CM1 & CM2
- ❖ **Situations problèmes** en classe, sur TNI, en groupe : Défi maths et Eureka : la première épreuve a eu lieu du 21 au 25 novembre et la deuxième aura lieu du 12 au 16 mars prochains.

- ❖ **Utilisation de la salle informatique, de TNI et d'ordinateurs** dans certaines classes.
- ❖ **Collaboration au site de l'école.**
- ❖ **Correspondance scolaire avec l'Ecosse** pour les élèves de CM2 via le site "**etwinning**" faisant partie de **Comenius**, le programme de l'UE pour l'enseignement scolaire.
- ❖ **Spectacle musical** sur le thème des arts pour les classes de Mmes Caldara, Le Hellegouarc'h, Mallet, Prieux, Richard et Smitarello. Le spectacle aura lieu le mardi 22 mai à 20h00. Des ateliers de découpage ont lieu le vendredi après-midi depuis le mois de novembre et s'achèveront en février. Les enseignants remercient les parents et grands-parents qui les ont aidés à encadrer les activités.
- ❖ Parallèlement, des activités à plusieurs classes ont lieu au gymnase : des ateliers de chorégraphie et de coloriage de fresques pour le spectacle se déroulent en alternance : des élèves dansent pendant que d'autres dessinent et vice versa.
- ❖ **Chorale** des classes de Mmes Borne, Château, Delsupexhe/Rollet et MM. Guilbaud/Petit : elle aura lieu de mardi 5 juin à 20h00. Les élèves ont commencé à étudier des chants dans leurs classes ; ils se regrouperont bientôt pour mettre en place les chants communs.
- ❖ **Les enseignants souhaiteraient avoir confirmation de la réservation de salle des fêtes pour les 22 mai et 5 juin 2012.**
- ❖ **Classes de découverte :**
  - **Les classes de CP de Mme Richard et de CP-CE2 de Mme Mallet** se rendront à St Pierre de Quiberon sur les traces de Gauguin, du 5 au 9 mars 2012 (5j). Le coût total du séjour est de 15 180 €. En déduisant la participation de la commune/de la coopérative de l'école et de l'USEP, il reste à la charge des familles 290 €/élève.
  - **La classe de CM1 de Madame Caldara** se rendra à Saint Nectaire en Auvergne du 18 au 24 mars 2012 (7j) sur le thème : "*Châteaux et Chevaliers*". Le coût total du séjour est de 10 815 €. En déduisant la participation de la commune/de la coopérative de l'école et de l'USEP, il reste à la charge des familles 236 €/élève. La convention est en attente de signature à la prochaine Caisse des Ecoles du 14 février prochain.
  - **La classe de CM1 de Madame Château** se rendra à Pénestin dans le Morbihan du 30 avril au 7 mai 2012 (8j) en classe de mer avec initiation à la voile. Le coût total du séjour est de 9 660 € ; En déduisant la participation de la commune, il reste à la charge des familles 260 €/élève habitant Gargenville et 460 € pour les élèves extramuros.
  - **Les classes de CM2 de Mme Le Hellegouarc'h et de CE1 de Mme Smitarello** partiront en séjour à Boulogne sur mer les 4/5 juin avec un projet "*char à voile et Nausicaa*". En déduisant la participation de la commune/de la Coopérative de l'école et de l'USEP, il reste à la charge des familles 80 €/élève en CE1 et 55 €/élève en CM2.

Les enseignants ont parfois recours à des parents pour le voyage aller-retour et l'encadrement sur place pour éviter des frais d'animateurs. Ils font appel à des personnes très impliquées dans la vie de l'école. Elles n'ont pas besoin de diplôme particulier sauf l'AFPS s'il n'y en a pas d'autres ; leur identité figure sur le dossier de demande d'autorisation de sortie avec nuitées en France remis à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et transmis à l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil, pour accord. Elles sont en accord avec le projet éducatif de l'enseignant.

Concernant le montant restant à la charge des familles, les classes de CM1 ont toujours été celles les mieux subventionnées par la mairie, ce qui explique qu'elles puissent partir plus longtemps et que la part restant à payer par les parents soit moindre.

Pour les autres classes, d'une part, les séjours coûtent de plus en plus chers ; d'autre part, les enseignants mentionnent le montant de la classe de découverte en réunion de parents avant de s'engager plus avant ; au moment de l'engagement des parents, si le montant semble trop cher pour certaines familles, compte tenu du contexte économique actuel que nous devons prendre en considération, elles peuvent en faire part à l'enseignant qui pourra adapter son séjour ; Madame Château a diminué la durée de son séjour afin que les familles des 2 classes de CM1 paient sensiblement le même montant, compte tenu de la participation de la commune. D'autres années, certains enseignants ont dû annuler leur séjour car il n'y avait pas assez d'accompagnateurs ou bien parce que deux ou trois familles ne pouvaient payer le séjour, même une faible somme. D'autres fois, beaucoup de parents voulaient accompagner et l'enseignant a dû faire un choix. **Ce qui compte avant tout, c'est l'intérêt des enfants pour qu'ils puissent tous participer à cette expérience enrichissante avec leur classe et leur enseignant.**

Mme Connune explique que la Caisse des Ecoles mènera une réflexion de fond et des simulations financières sur tous les projets de sorties en juin 2012 pour refondre et revoir à la baisse, les modalités de transport, les indemnités pour les sorties et les classes de découverte... Les CM1 seront toujours privilégiés. Il faudra sûrement annuler les classes de découverte CP.

- ❖ **Sorties de fin d'année** : certaines sont prévues, d'autres à l'étude. Les sorties de fin d'année ne peuvent pas toujours avoir lieu en fin d'année : certaines peuvent durer une demi-journée et avoir lieu en avril ou mai.
- ❖ **Cours de natation à la piscine de Porcheville** : La session 1 s'est terminée le 23 janvier 2012 pour les classes de CP de Mme Richard et CE1 de Mme Smitarello ; 2 cours n'ont pu avoir lieu en décembre par suite d'une grève des maîtres nageurs. Une séance du CE1 a été laissée au CM1 de Mme Château pour passer les tests de natation en vue de l'activité voile de la classe de découverte. La session 2 a commencé le 30 janvier et se finira le 25 juin, pour les classes de CP de Mme Borne et CE1 de Mme Delsupexhe. C'est Mme Rollet, présente les lundis, qui accompagnera les élèves à la piscine. Les enfants quittent l'école à 14h40; la séance dans l'eau dure de 15h10 à 15h50. Les élèves sont de retour à l'école à 16h20. Nous remercions les parents qui accompagnent les enseignants pour cette activité.
- ❖ **Liaison CM2 / 6<sup>ème</sup>** : Nous n'avons pas eu de nouvelles du collège depuis notre dernière prise de contact avec celui-ci, en octobre dernier. Mme Le Goaëc et la principale-adjointe avaient suggéré de participer aux réunions avec les parents de CM2 en mai prochain pour compléter le dossier d'entrée en sixième. **Mme Connune sera au Conseil d'administration du collège le 09/02/12.**
- ❖ **Prévention Routière** : toutes les classes y participeront entre mars et mai 2012. Les dates ont été modifiées cette semaine car Mme Siegel doit participer à un stage en mars.
- ❖ **Fête de l'école** : elle est prévue le vendredi 22 juin de 13h30 à 16h30 sous forme de jeux style Olympiades de 13h30 à 15h00 avec chorale (une demi-heure), goûter et tirage au sort des tickets de participation ; cette manifestation sera précédée d'une réunion avec les parents un mois avant et des parents pour l'encadrement des activités seraient nécessaires. A préciser.
- ❖ **Le site internet de l'école Molière**

Le site de l'école fonctionne à nouveau depuis le mois de novembre. Vous pouvez y consulter des informations pratiques (le dernier règlement de l'école voté, le compte-rendu des Conseils d'école, le calendrier scolaire de l'année en cours, la procédure pour les inscriptions, les demandes de certificat de scolarité...etc), des articles sur la vie de l'école (les activités communes à plusieurs classes...), sur la vie des classes, sur les classes de découverte (informations en live) ; il y a une nouvelle rubrique sur la présentation de l'école.

Il peut être consulté à l'adresse : <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr> par tous.

Les parents ont été informés ces jours-ci par un mot dans le cahier de liaison.

- ❖ **L'école participera au Rallye Web** organisé par l'Inspection Départementale de Meulan en mai-juin. Cela consiste à travailler sur un projet entre écoles de la circonscription : découvrir les sites des autres écoles, poser des questions sur les articles aux autres classes participant et répondre soi-même à une vingtaine de questions. Un diplôme est ensuite remis à chaque classe.

▪ **Bilan USEP :**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
En caisse au 01/01/2011	2105,65	
Subvention Conseil général	563,00	
Subvention Mairie	400,00	
Cotisation des élèves	1125,00	
Achat de matériel		0,00
Subvention aux classes		600,00
Licences USEP (affiliations)		1113,90
frais de tenue de compte (gestion)		8,60
	4193.65	1722,50

**En caisse au 31/12/2011**

**2471.15**

## ➤ **Calendrier USEP 2011-2012**

**Endurance** au Parc d'Issou le **vendredi 30 mars** :

Le matin pour le cycle II : CE1s et CPv

L'après-midi pour le cycle III : CE2f, CM1i et CM1e

**La rencontre balle ovale** aura lieu au stade de Gargenville pour les classes de CM1 et de CM2 le **vendredi 1<sup>er</sup> juin**. Les classes concernées auront besoin de plusieurs accompagnateurs.

**Athlétisme** (sans pique-nique) au parc d'Hanneucourt de Gargenville le **jeudi 7 juin** :

en équipes de classes : toutes les classes.

S'il pleut, cela serait reporté au jeudi 14 juin.

**Sports collectifs** (Balle aux prisonniers) au stade de Juziers le **lundi 25 juin** : CE1s et CE2f

- **Caisse des écoles**

### **Matériel demandé en investissement :**

- Un tableau numérique et un ordinateur portable dédié dans la classe n°4 de Mme Richard ;
- Un tableau à craie avec lignes seyées sur les 3 parties intérieures en classe de CP n° 9 ;
- 2 lecteurs portables CD avec port USB, puissants pour les répétitions en grand groupe.
- Quatorze tables doubles avec chaises attachées et 4 tables individuelles avec chaise attachée pour les élèves de la classe de CE1 n°8 ;
- Une table rectangulaire de dimensions : 1,20 m de L et 0,75 m de l pour la salle de la psychologue scolaire ;
- Une armoire double pour la classe de CP n° 9.
- Un lit et une couverture pour l'infirmerie.
- Des rideaux occultants (soleil) pour la classe de Madame Mallet (pour le TNI) classe n°12.

### Questions au représentant de la Caisse des Ecoles :

- *Sur le compte rendu des Conseil d'école des 2<sup>ième</sup> & 3<sup>ième</sup> trimestres 2010-2011, un tableau triptyque avait été demandé pour la classe n°8 et un pour la classe n°11 ; seule la dernière a été équipée en octobre 2011. Qu'en est-il du deuxième ?*
- *Serait-il possible d'avoir les clefs d'entrée à l'école pour madame Rollet qui remplace Madame Delsupexhe le lundi matin?*
- Monsieur Guilbaud fait remarquer que la liste de matériel demandé en investissement est beaucoup moins longue que les années précédentes et propose, en lien avec les objectifs du projet d'école, dans les limites budgétaires de la caisse des écoles, **d'encourager avant tout le processus d'équipement de classes en tableaux numériques.**

*Madame Connune explique qu'il n'y a plus de budget pour le tableau de la classe n°8 ; Madame Delsupexhe souhaiterait privilégier le tableau neuf, quitte à renoncer aux chaises et aux tables. Concernant la clef, Madame Connune va essayer d'en trouver une car une copie est onéreuse. Elle précise que des rideaux occultants constitueraient un budget important non prévu.*

### **Mairie : point sur les travaux effectués et à venir :**

- Travaux réalisés depuis les vacances de la Toussaint :

- Séparation de l'infirmerie et du local à ménage : chaque pièce a désormais sa porte pour sortir directement sur le couloir; une porte a été posée entre le local ménage et l'infirmerie ; les meubles à étagère ont été fixés au mur.
- Pose d'une boîte aux lettres et de panneaux d'affichage pour les Associations de parents d'élèves.
- Réalisation de nombreux petits travaux de plomberie et d'électricité.
- Fourniture d'un meuble par le menuisier pour la classe n°10 (Madame Caldara).

- Travaux à effectuer :

- Pose d'une rampe de chaque côté de l'escalier donnant sur la cour de récréation du bâtiment des Prés l'Abbé
- Pose de protections sur les radiateurs au sol ;

- Câblage du réseau informatique du bâtiment rue La Fontaine, en liaison avec le Bâtiment rue des Prés l'Abbé ;
- La salle 6 restant à repeindre (prévue sur l'année 2011).
- Serait-il possible de jumeler cela avec un "rafraichissement" de l'infirmierie?
- Changement de la batterie de l'alarme incendie côté La Fontaine.
- Déplacement de l'extincteur dans le couloir des classes 7, 8 & 9, car il est à la hauteur de tête.
- Création d'un point d'eau pour se laver les mains et rincer le matériel médical dans l'infirmierie (demande émanant des délégués de parents d'élève et se justifiant tout à fait.
- Goudronnage de la parcelle en terre qui longe l'entrée du gymnase et la bande arboré ;
- Peinture au sol de rectangles pour jeux de ballons prisonniers, football, de marelles, etc... Les enseignants peuvent fournir à la mairie des plans et des idées...
- Pose d'une porte incendie pour empêcher l'accès à l'escalier côté cour du bâtiment des Prés l'Abbé (porte grille avec barre anti-panique) ;
- Une demande a été faite pour la pose d'un clavier d'alarme du côté des classes 10-11-12 ainsi qu'une sirène du même côté pour dissuader les éventuels intrus (on ne peut entendre celle de l'autre partie quand la porte est fermée) ;
- Protection extérieure des fenêtres de la salle informatique, côté rue ;
- La pose d'une haie intérieure ou d'un brise-vue côté Maternelle La Fontaine pour éviter que les enfants aillent dans la terre lorsque leurs parents se trouvant derrière le grillage les appellent.
- Une armoire reste à être enlevée dans l'infirmierie.

**Quand aura lieu l'Encapsulage/enrobage des sols amiantés des classes concernées du bâtiment des Prés l'Abbé ; quelles parties de l'école seront concernées? Quels aménagements faut-il prévoir dans les classes?**

**Madame Connune précise que tout le bâtiment des Prés l'Abbé est concerné ; les travaux consisteront en la pose d'une résine étanche entre les dalles et le sol ; ils auront lieu pendant les vacances d'été 2012 ; toutes les classes mettront en carton le matériel scolaire qui sera entreposé dans le bâtiment du côté de la rue La Fontaine.**

**Quand est prévu le remplacement des huisseries extérieures du bâtiment côté Prés l'Abbé pour améliorer l'isolation des classes et de la partie administrative et empêcher les infiltrations d'eau dans les classes quand il pleut?**

**Madame Connune répond qu'un diagnostic énergétique est en cours ; on attend pour ne pas perdre les subventions et un plan sera fait sur 10 ans.**

Monsieur Guilbaud demande que le compte rendu du conseil d'école soit signé le soir même car la dernière fois il a eu des difficultés à obtenir les signatures.

#### ➤ **Questions des parents :**

Est-ce que les classes pourraient être plus vigilantes sur les heures de sortie? Les enseignants essaient de s'astreindre à sortir à l'heure ; les plus petits prennent parfois du temps pour s'habiller, prendre le cartable et arriver de l'autre bâtiment. Les enfants doivent être dans les classe jusqu'à 16h30.

Affichage du menu prévu à l'entrée de l'école. Mise en place d'un service en continu dans les deux écoles avec l'option « tables de débarrassage ».

Informations : Bourse aux livres de l'API : 24 mars et dépôt des livres : le 17 mars.

**Date du prochain Conseil d'Ecole : le mardi 19 juin 2012 de 19h à 21h.**

#### **Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :**

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école dès validation de Madame l'Inspectrice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire, *Mme Borne*

Le directeur, *M. Guilbaud*

Pour l'AGPG, *Mme Gorlier*

Pour l'API, *Mme Blot*

Pour la PEEP, *Mme Delmas*